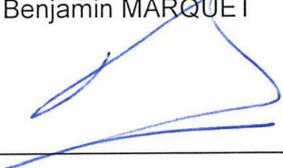


Bureau

*Compte rendu succinct*

*des décisions du Bureau prises dans le cadre de sa délégation du Conseil*

Affiché au siège de Grand Besançon Métropole le : <b>29.09.2021</b>	<b>Séance du vendredi 24 septembre 2021 qui s'est déroulée à Grand Besançon Métropole - La City - Salle BARTHOLDY – 2 rue Gabriel Plançon à Besançon</b>	Visé par : Le Chef du service Gestion des Assemblées Benjamin MARQUET 
--	--	---

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération 16 juillet 2020, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions et des débats du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

**PRESENCES**

Liste des présents annexée

**RELEVÉ DE DECISIONS**

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni le vendredi 24 septembre 2021 à 18h00 en salle BARTHOLDI 2 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de GBM.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes.

**Organisation de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole**

R.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance du 10/06/2021

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente:

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme Mme Anne BENEDETTO comme secrétaire de séance
- approuve le procès-verbal du 10/06/2021

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

## Commission n°01 : Relation avec les communes et avec la population et moyens des services publics

### ↳ R. 2 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (24 septembre 2021)

Mme Anne BENEDETTO, M. Aurélien LAROPPE (3), M. Loïc ALLAIN, conseillers intéressés ne prennent part ni au débat ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce sur les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'habitat par NEOLIA pour un montant de 1 724 479,10 €, par l'Office Public de l'Habitat du Département du Doubs – Habitat 25 pour un montant de 77 972,00 € et par Loge.GBM pour un montant de 3 811 778,25 € soit un montant total de 5 614 229,35 €.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 18                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Ne prennent pas part au vote : 5

### ↳ R. 3 - Convention GBM-Syndicat Mixte de l'Aérodrome de Besançon la Vèze (SMABLV) - Avenant n°1

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'évolution de la convention de services communs entre GBM et le SMABLV ;
- autorise M. le 1er Vice-Président à signer l'avenant annexé au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Ne prennent pas part au vote : 0

### ↳ R. 4 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutements

A l'unanimité, le Bureau:

- Se prononce favorablement sur les recrutements suivants :
  - un agent contractuel sur le poste de chef de secteur automatisme - supervision au sein du Département Eau et Assainissement à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 26 janvier 1984 ;
  - un agent contractuel sur le poste de chef de secteur exploitation réseau au sein du Département Eau et Assainissement, à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 26 janvier 1984 ;
  - un agent contractuel sur le poste d'analyste développeur PHP au sein de la Direction des Systèmes d'information (DSI), à temps complet à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 26 janvier 1984 ;
  - un agent contractuel sur le poste de cadre expert « gestion des assemblées » au sein de la Direction Administration Générale (DAG), à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 26 janvier 1984 ;
  - un agent contractuel sur le poste de cadre expert « affaires juridiques » au sein de la Direction Administration Générale (DAG), à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 26 janvier 1984 ;
  - un agent contractuel sur le poste de chargé de gestion en assurances au sein de la Direction Administration Générale (DAG), dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 26 janvier 1984 ;
  - un agent contractuel sur le poste de concepteur projeteur au sein du Département des mobilités, à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 26 janvier 1984 ;
  - un agent contractuel sur le poste de chef de projet au sein de la Direction Stratégie et Territoire, à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 26 janvier 1984 ;
  - un agent contractuel sur le poste de chargé de gestion habitat au sein du service Habitat, logement, gens du voyage, à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 26 janvier 1984 ;
  - un agent contractuel sur le poste d'instructeur du droit des sols au sein de la Direction Urbanisme et Grands Projets Urbains (DUGPU), à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 26 janvier 1984 ;
  - un agent contractuel sur le poste de chargé de gestion des marchés publics au sein de la Direction Architecture et Bâtiments à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 26 janvier 1984 ;

- un agent contractuel sur le poste de technicien bâtiment au sein de la Direction Architecture et Bâtiments à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ;
- un agent contractuel sur le poste de chargé de gestion au sein de la Direction Performance et Conseil de Gestion, à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ;

Se prononce favorablement sur les renouvellements de contrats suivants :

- un agent contractuel sur le poste d'animateur numérique au sein de la Direction des Systèmes d'Information, à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ;
- un agent contractuel sur le poste de concepteur projeteur au sein de la Direction Grands Travaux, à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ;

Autorise Mme La Présidente, ou son représentant, à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 24                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R. 5 - Ajustement technique - Rémunération d'un agent en CDI

A l'unanimité, le Bureau :

- définit dans les conditions énoncées la rémunération afférente à l'emploi de responsable Temis qui fera l'objet d'un avenant au contrat initial de l'agent concerné à compter du 1er octobre 2021 ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les avenants aux contrats à intervenir dans ce cadre.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 24                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R. 6 - Autorisation de recrutement d'agents contractuels pour mener à bien un projet ou une opération (contrats de projet)

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- l'autorisation de recruter un agent contractuel pour mener à bien l'opération maîtrise d'ouvrage d'aide aux communes à la Direction Architecture, dans le cadre des dispositions de l'article 3 II. de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 ;
- l'autorisation de recruter un agent contractuel pour mener à bien l'opération relative à l'aménagement des espaces extérieurs du Campus de la Bouloie à Besançon, dans le cadre des dispositions de l'article 3 II. de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 ;
- l'autorisation de recruter un agent contractuel pour mener à bien le projet en maintenance industrielle pour le Département Eau et Assainissement, dans le cadre des dispositions de l'article 3 II. de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 ;

Et autorise Mme La Présidente, ou son représentant, à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 24                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Ne prennent pas part au vote : 0*

**Commission n°02 : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique**

↳ R. 7 - Subventions à l'UFC - Manifestations scientifiques

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à l'Université de Franche-Comté (Service Sciences, art et culture) dont :

- . 1 000 € pour l'organisation de la Nuit européenne des chercheurs.e.s, le 24 septembre 2021 et,
- . 4 000 € pour l'organisation de la Fête de la science du 7 au 10 octobre 2021.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 24                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R. 8 - Subvention - Maison des sciences de l'homme et de l'environnement Claude-Nicolas Ledoux

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 2 000 € à la MSHE Ledoux pour l'exposition de ses vingt ans.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 24                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Ne prennent pas part au vote : 0*

☞ R. 9 - Actions recherche et innovation. Soutien au fonctionnement du Pôle Véhicule du Futur pour l'année 2021

A l'unanimité, le Bureau:

- se prononce favorablement sur le soutien de Grand Besançon Métropole au programme d'actions du Pôle Véhicule du Futur à hauteur de 5 000 € pour l'année 2021,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir pour le versement de la subvention et tout acte nécessaire à sa réalisation.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 24                  Contre : 0                  Abstention : 0                  Ne prennent pas part au vote : 0*

☞ R. 10 - Bienvenue aux étudiants 2021

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 2 000 € à l'UFC pour soutenir le Parcours culturel (le Before ») à la Gare d'Eau.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 24                  Contre : 0                  Abstention : 0                  Ne prennent pas part au vote : 0*

☞ R. 11 - 9ème édition du Carrefour des Collectivités Locales

*M. Gabriel BAULIEU (2) et M. Denis JACQUIN, conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une aide financière de 3 000 € à ECORSE TP pour l'organisation de l'édition 2021 du Carrefour des Collectivités Locales.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 21                  Contre : 0                  Abstention : 0                  Ne prennent pas part au vote : 3*

☞ R. 12 - Participation de Grand Besançon Métropole à l'Open Business de la CCIT25

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur le versement d'une subvention de GBM à la CCI du Doubs pour l'organisation de la Conférence Open Business organisée le 19 octobre prochain à hauteur de 10 000 €.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 24                  Contre : 0                  Abstention : 0                  Ne prennent pas part au vote : 0*

☞ R. 13 - Attribution d'une subvention à l'Union des Commerçants de Besançon

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le soutien à hauteur de 11 000€ à cette opération par GBM
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à prendre toutes les dispositions et signer les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 24                  Contre : 0                  Abstention : 0                  Ne prennent pas part au vote : 0*

☞ R. 14 - Soutien 2021 Julienne Javel - jardins de cocagnes- opération paniers solidaires

*M. Christian MAGNIN-FEYSOT (2), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat ni au vote.*

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur le soutien de Grand Besançon Métropole à l'association Julienne JAVEL à hauteur de 1 300 € pour l'opération « Paniers Solidaires ».

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 22                  Contre : 0                  Abstention : 0                  Ne prennent pas part au vote : 2*

**Commission n°04 : Transition écologique et énergétique, qualité du cadre de vie et développement durable**

☞ R. 15 - Signature de la convention d'utilisation de la marque nationale Projet alimentaire territorial reconnu par le ministère de l'agriculture

A l'unanimité, le Bureau autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention d'utilisation de la marque annexée au rapport.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 24                  Contre : 0                  Abstention : 0                  Ne prennent pas part au vote : 0*

☞ R. 16 - Biodiversité et paysage : Attribution d'une subvention au Conservatoire d'Espaces Naturels

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution au CEN d'une subvention de 4 000 €.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 24                  Contre : 0                  Abstention : 0                  Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R. 17 - Finale départementale des labours : Attribution d'une subvention aux Jeunes Agriculteurs  
A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 2 000€ au syndicat des Jeunes Agriculteurs du Doubs.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 24                  Contre : 0                  Abstention : 0                  Ne prennent pas part au vote : 0*

### **Commission n°05 : Mobilités, modes doux et nouveaux usages, infrastructures**

↳ R. 18 - Adhésion à l'Association pour la Gestion Indépendante des Réseaux de Transport Public (AGIR)

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'adhésion de Grand Besançon Métropole à l'association AGIR.
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer tous documents validant cette adhésion et honorer la cotisation annuelle.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 24                  Contre : 0                  Abstention : 0                  Ne prennent pas part au vote : 0*

### **Commission n°06 : Rayonnement, aménagement du territoire, prospective et coopérations**

↳ R. 19 - Aménagement zone d'habitat « 1AUa rue de Lausanne » sur la commune de Pouilley-les-Vignes - Convention de Projet Urbain Partenarial (PUP)

A l'unanimité, le Bureau, sous réserve de l'approbation de la création de la zone de PUP par l'assemblée délibérante le 7 octobre 2021, se prononce favorablement sur :

- le périmètre du Projet Urbain Partenarial tel qu'annexé à la présente délibération,
- le projet de convention tel qu'annexé à la présente délibération et notamment la participation financière de CREDIT MUTUEL Aménagement Foncier, de la commune et de Grand Besançon Métropole aux équipements,
- l'exonération de la part intercommunale de taxe d'aménagement des constructions et équipements situés dans le périmètre de la convention pendant une période de 10 ans à compter de l'affichage de la mention de la signature de la convention conformément à l'article L.332-11-4 du Code de l'Urbanisme.
- la signature de la présente convention avec le représentant de CREDIT MUTUEL Aménagement Foncier et de la commune de Pouilley-les-Vignes,
- la signature de tous les actes à intervenir et toutes pièces nécessaires à l'exécution et au suivi de cette convention.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 24                  Contre : 0                  Abstention : 0                  Ne prennent pas part au vote : 0*

### **Commission n°07 : Proximité, santé, culture et sport**

↳ R. 20 - Fonds d'aide aux manifestations artistiques et culturelles - Deuxième session 2021 (Subventions inférieures à 23 000 €)

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution de ces 5 subventions pour un montant total de 14 000 €, dans le cadre du Fonds d'aide aux manifestations artistiques et culturelles pour la deuxième session 2021 ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à prendre toutes les dispositions et signer les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 24                  Contre : 0                  Abstention : 0                  Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R. 21 - Fonds d'investissement en matériel instrumental et pédagogique – 1ère session d'attribution 2021

A l'unanimité, le Bureau :

- attribue une subvention d'un montant de 4 572 € au CAEM, association éligible, dans le cadre du fonds de soutien à l'investissement de matériel instrumental et pédagogique.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer à cette fin l'avenant à la convention 2020-2022 avec le CAEM.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 24                  Contre : 0                  Abstention : 0                  Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R. 22 - CRR - Convention de partenariat avec le Centre de Linguistique Appliquée de L'université de Franche Comté

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur ce partenariat entre le Centre de Linguistique Appliquée de l'Université de Franche Comté et Grand Besançon Métropole,
- se prononce favorablement sur la convention entre le Centre de Linguistique Appliquée de l'Université de Franche Comté et Grand Besançon Métropole, jointe en annexe,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention et toutes les pièces administratives s'y rapportant.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 24                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R. 23 - Pôle de Gériologie et d'Innovation Bourgogne - Franche-Comté – Subvention 2021

*Mme Anne VIGNOT, et M. Christian MAGNIN-FEYSOT (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au vote, ni au débat.*

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 5 000 € au Pôle de Gériologie et d'Innovation Bourgogne et Franche-Comté,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention jointe et les actes afférents à cette aide.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 21                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Ne prennent pas part au vote : 3*

**Commission n°8 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement**

↳ R. 24 - Versement d'une subvention à l'association Trivial'Compost

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution de la subvention à l'association Trivial'Compost,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tous documents utiles à intervenir dans le cadre de la présente délibération.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 24                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Ne prennent pas part au vote : 0*

## Bureau

### Séance du 24 septembre 2021

Membres du Bureau en exercice : 32

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni salle BARTHOLDI - La City – 2 Rue Gabriel Plançon, 25043 BESANCON CEDEX sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1,2,3,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17,18,19,20,21,22,23,24

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 18h23.

#### Etaient présents :

Mme Anne VIGNOT, M. Gabriel BAULIEU, M. Nicolas BODIN, M. Yves GUYEN, Mme Marie ZEHAF, M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoit VUILLEMIN, M. Michel JASSEY, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY, Mme Anne BENEDETTO, Mme Françoise PRESSE, M. Marcel FELT, M. Nathan SOURISSEAU, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE

#### Etaient absents :

M. Pascal ROUTHIER, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Marie ETEVENARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Christophe LIME, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Olivier GRIMAITRE, M. Loïc ALLAIN, M. Gilles ORY, M. Gilbert GAVIGNET, M. François BOUSSO, Mme Frédérique BAEHR, M. Yves MAURICE

#### Secrétaire de séance :

Mme Anne BENEDETTO

#### Procurations de vote :

Mme Lorine GAGLILOLO à M. Aurélien LAROPPE, Mme Marie ETEVENARD à M. Aurélien LAROPPE, Mme Catherine BARTHELET à M. Gabriel BAULIEU, M. Christophe LIME à Mme Anne BENEDETTO, M. Loïc ALLAIN à M. Christian MAGNIN-FEYSOT

**Communauté urbaine  
Grand Besançon Métropole**

**Procès-verbal**

**Bureau**

**Séance du vendredi 24 septembre 2021**

*Salle Robert Schwint – 1<sup>er</sup> étage de GBM*

## ORDRE DU JOUR

<b>1<sup>ÈRE</sup> PARTIE - VOLET DÉCISIONNEL</b>	4
<b>Organisation de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole</b>	4
Rapport n°1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance du 10/06/2021	4
<b>Commission n°01 : Relations avec les communes et avec la population et moyens des services publics</b>	5
Rapport n°2 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (24 septembre 2021)	5
Rapport n°3 - Convention GBM-Syndicat Mixte de l'Aérodrome de Besançon La Vèze (SMABLV) - Avenant n°1	5
Rapport n°4 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutements	5
Rapport n°5 - Ajustement technique - Rémunération d'un agent en CDI	5
Rapport n°6 - Autorisation de recrutement d'agents contractuels pour mener à bien un projet ou une opération (contrats de projet)	5
<b>Commission n°02 : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique</b>	5
Rapport n°7 - Subventions UFC - Manifestations scientifiques	5
Rapport n°8 - Subvention - Maison des sciences de l'homme et de l'environnement Claude-Nicolas Ledoux	6
Rapport n°9 - Actions recherche et innovation - Soutien au fonctionnement du Pôle Véhicule du Futur pour l'année 2021	6
Rapport n°10 - Bienvenue aux étudiants 2021	6
Rapport n°11 - 9 <sup>e</sup> édition du Carrefour des Collectivités Locales	6
Rapport n°12 - Participation de Grand Besançon Métropole à l'Open Business de la CCIT25	6
Rapport n°13 - Attribution d'une subvention à l'Union des Commerçants de Besançon	6
Rapport n°14 - Soutien 2021 Julienne Javel - jardins de cocagnes - Opération paniers solidaires	6
<b>Commission n°04 : Transition écologique et énergétique, qualité du cadre de vie et développement durable</b>	7
Rapport n°15 - Signature de la convention d'utilisation de la marque nationale Projet alimentaire territorial reconnu par le ministère de l'Agriculture	7
Rapport n°16 - Biodiversité et paysage : Attribution d'une subvention au Conservatoire d'Espaces Naturels	7
Rapport n°17 - Finale départementale des labours : Attribution d'une subvention des Jeunes Agriculteurs	7
<b>Commission n°05 : Mobilités, modes doux et nouveaux usages, infrastructures</b>	7

Rapport n°18 - Adhésion à l'Association pour la Gestion Indépendante des Réseaux de Transport Public (AGIR) \_\_\_\_\_ 7

**Commission n°06 : Rayonnement, aménagement du territoire, prospective et coopérations** \_\_\_\_\_ 7

Rapport n°19 - Aménagement zone d'habitat « 1AUa rue de Lausanne » sur la commune de Pouilley-les-Vignes - Convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) \_\_\_\_\_ 7

**Commission n°07 : Proximité, santé, culture et sport** \_\_\_\_\_ 8

Rapport n°20 - Fonds d'aide aux manifestations artistiques et culturelles - Deuxième session 2021 (subventions inférieures à 23 000 €) \_\_\_\_\_ 8

Rapport n°21 - Fonds d'investissement en matériel instrumental et pédagogique - 1<sup>e</sup> session d'attribution 2021 \_\_\_\_\_ 8

Rapport n°22 - CRR - Convention de partenariat avec le Centre de Linguistique Appliquée de l'Université de Franche-Comté \_\_\_\_\_ 8

Rapport n°23 - Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne-Franche-Comté - Subvention 2021 \_\_\_\_\_ 8

**Commission n°08 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement** \_\_\_\_\_ 8

Rapport n°24 - Versement d'une subvention à l'association Trivial'Compost. \_\_\_\_\_ 8

# Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

## Bureau Séance du vendredi 24 septembre 2021

*Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est à Grand Besançon Métropole, en La City – 2, rue Gabriel Plançon – 25 000 Besançon, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.*

*La séance est ouverte à 18h06 et levée à 18h23.*

### 1<sup>ÈRE</sup> PARTIE - VOLET DÉCISIONNEL

#### Organisation de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

Rapport n°1 - Désignation d'un secrétaire de séance -  
Approbation du procès-verbal de la séance du 10/06/2021

**Mme la PRÉSIDENTE.-** Je vous propose de commencer. Nous ouvrons la séance. Le quorum est réuni.

Les pouvoirs sont les suivants : Loïc ALLAIN à Christian MAGNIN-FEYSOT, Catherine BARTHELET à Gabriel BAULIEU jusqu'à son arrivée, Marie ETEVENARD à Aurélien LAROPPE, Lorine GAGLILOLO à Aurélien LAROPPE, Christophe LIME à Anne BENEDETTO jusqu'à son arrivée. Olivier GRIMAITRE est excusé. Pascal ROUTHIER nous avait indiqué ne pas pouvoir présenter le rapport, ce qui signifie qu'il est excusé. Or il ne l'est pas dans les éléments que j'ai. Néanmoins, il doit sans doute l'être.

*S'adressant à Mme BENEDETTO.* Veux-tu être secrétaire de séance aujourd'hui ? Je te remercie.

Comme vous le savez, il y a des transformations. Vous vous rappelez que la dernière fois, nous avons reçu Pierre-Alain THIEBAUT. Il remplacera Pierre GAINET très bientôt, puisqu'il intègre les services de la Ville de Besançon le 4 octobre prochain. Par ailleurs, Amandine MEUDRE vient de nous rejoindre. Elle vient justement consolider l'équipe autour de Pierre-Alain. Pour vous résumer la situation, Pierre GAINET va être remplacé par trois personnes.

Nous avons aussi deux nouveaux cadres. Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de les rencontrer. Je veux parler de Sandrine CESBRON et de Benjamin MARQUET qui est aussi nouveau et qui nous rejoint dans notre belle maison.

Comme à l'accoutumée, nous vous rappelons que les élus potentiellement concernés par les questions de conflit d'intérêts sont invités à se signaler lors de l'examen des rapports.

Nous invitons le Bureau à approuver le procès-verbal du 10 juin dernier. Y a-t-il des commentaires ? Il n'y en a pas. Je mets au vote. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

**Commission n°01 : Relations avec les communes et avec la population et moyens des services publics**

Rapport n°2 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (24 septembre 2021)

**Mme LA PRÉSIDENTE.**- Avez-vous des commentaires particuliers sur ce dossier ? Non. Je soumetts au vote. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°3 - Convention GBM-Syndicat Mixte de l'Aérodrome de Besançon La Vèze (SMABLV) - Avenant n°1

**Mme LA PRÉSIDENTE.**- Je dois dire que nous avons perdu une collaboratrice qui travaillait sur La Vèze. Je tenais quand même à avoir une pensée pour sa mémoire.

Avez-vous des commentaires sur cette convention ? Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°4 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutements

**Mme LA PRÉSIDENTE.**- Avez-vous besoin d'informations complémentaires ? Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°5 - Ajustement technique - Rémunération d'un agent en CDI

**Mme LA PRÉSIDENTE.**- Avez-vous besoin d'informations complémentaires ? Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°6 - Autorisation de recrutement d'agents contractuels pour mener à bien un projet ou une opération (contrats de projet)

**M. BAULIEU.**- C'est simplement pour nous familiariser avec cette procédure qui existe depuis peu et qui permet précisément d'avoir recours à des contractuels pour une durée relative à l'accomplissement d'un projet. Vous verrez que sur les trois cas en présence, c'est de cela qu'il s'agit et cela nous paraît parfaitement approprié pour ces cas. Voilà la raison pour laquelle nous avons ce rapport distinct des autres.

**Mme LA PRÉSIDENTE.**- Très bien. Je soumetts au vote. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

**Commission n°02 : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique**

Rapport n°7 - Subventions UFC - Manifestations scientifiques

**Mme LA PRÉSIDENTE.**- Avez-vous d'éléments complémentaires ? Il est question de culture scientifique. D'ailleurs, la ministre a annoncé que la question de la culture scientifique devrait bénéficier de nouveaux fonds. En effet, ils se sont aperçus qu'avec la vaccination, l'opposition à la vaccination pouvait laisser entendre que les gens avaient besoin d'être accompagnés et formés à des notions scientifiques pour éviter peut-être des dérives de *fake news* tel que nous pouvons les vivre sur ces questions. Cela les amène ainsi à repenser l'intérêt de la culture scientifique, ce qui est plutôt bien globalement.

Par ailleurs, est organisée ce soir la Nuit des Chercheurs. Cette opération de culture scientifique a lieu place de la Révolution. C'est très intéressant et c'est l'occasion pour vous de rencontrer les chercheurs. Je pense que les élus sont souvent très éloignés de ce milieu de la recherche. C'est très passionnant de pouvoir discuter avec les chercheurs et les trouveurs présents sur les stands. Je soumetts au vote. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°8 - Subvention -  
Maison des sciences de l'homme et de l'environnement Claude-Nicolas Ledoux

**Mme LA PRÉSIDENTE.**- Cette Maison a fêté ses 20 ans. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°9 - Actions recherche et innovation -  
Soutien au fonctionnement du Pôle Véhicule du Futur pour l'année 2021

**Mme LA PRÉSIDENTE.**- Nous sommes sur des éléments récurrents. Je vous invite à regarder. Les montants sont plutôt modestes. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°10 - Bienvenue aux étudiants 2021

**Mme LA PRÉSIDENTE.**- L'accueil des étudiants est toujours un moment très important. Vous avez vu que nous sommes aussi jugés, pour l'attractivité des territoires, sur notre capacité à bien recevoir les étudiants. C'est pour cela qu'il est également important que nous sachions créer un moment convivial et de solidarité tel que cela a été développé cette année. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°11 - 9<sup>e</sup> édition du Carrefour des Collectivités Locales

**Mme LA PRÉSIDENTE.**- Cette édition est en train de se terminer. Je pense que vous êtes nombreux à vous y être rendus. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°12 - Participation de Grand Besançon Métropole  
à l'Open Business de la CCIT25

**Mme LA PRÉSIDENTE.**- Avez-vous besoin d'informations ? Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°13 - Attribution d'une subvention à l'Union des Commerçants de Besançon

**Mme LA PRÉSIDENTE.**- Avez-vous besoin d'informations complémentaires ? Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie. Nous sommes ce soir dans un consensus parfait !

Rapport n°14 - Soutien 2021 Julienne Javel - jardins de cocagnes -  
Opération paniers solidaires

**Mme LA PRÉSIDENTE.**- Avez-vous besoin d'informations complémentaires ?

**Question de Mme PRESSE.**- Sous quelle forme cette opération sera-t-elle organisée ?

**Mme LA PRÉSIDENTE.**- Cette question avait été posée au préalable. Il me semble que l'on nous a répondu que pour l'instant, nous étions sur ce format au vu de l'activité, qu'il y avait un problème de

main-d'œuvre. Cela étant, je ne voudrais pas dire n'importe quoi. Nous pourrions revenir vers toi. Il me semble qu'il y a eu aussi un problème d'activité. Il faut simplement vérifier. J'ai posé cette question, mais je ne me souviens plus de la réponse apportée. Il est étonnant qu'au moment où nous avons une crise sociale, on ait une diminution.

**M. BODIN.-** En même temps, comme le faisait remarquer Pierre GAINET, la structure elle-même demande 1 300 €. Nous répondons donc simplement à la demande. Après, je ne sais pas pourquoi elle est revue à la baisse par rapport à l'année précédente.

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** La question avait été posée. Nous reviendrons donc vers toi. Je soumetts maintenant ce rapport au vote. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

**Commission n°04 : Transition écologique et énergétique, qualité du cadre de vie et développement durable**

Rapport n°15 - Signature de la convention d'utilisation de la marque nationale Projet alimentaire territorial reconnu par le ministère de l'Agriculture

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Il s'agit du PAT. Avez-vous besoin d'informations supplémentaires ? Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°16 - Biodiversité et paysage : Attribution d'une subvention au Conservatoire d'Espaces Naturels

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°17 - Finale départementale des labours : Attribution d'une subvention des Jeunes Agriculteurs

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

**Commission n°05 : Mobilités, modes doux et nouveaux usages, infrastructures**

Rapport n°18 - Adhésion à l'Association pour la Gestion Indépendante des Réseaux de Transport Public (AGIR)

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

**Commission n°06 : Rayonnement, aménagement du territoire, prospective et coopérations**

Rapport n°19 - Aménagement zone d'habitat « 1AUa rue de Lausanne » sur la commune de Pouilley-les-Vignes - Convention de Projet Urbain Partenarial (PUP)

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Nous avons dit que nous allions de plus en plus vers les PUP. *S'adressant à M. LAROPPE.* Souhaites-tu dire un mot ? C'est comme tu veux.

**M. LAROPPE.-** Ce point a pu être présenté en Conférence des Maires. C'est un format assez intéressant pour développer de nouvelles zones d'habitat. Ce premier PUP est développé sur Pouilley-les-Vignes.

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Très bien, merci.

**M. BAULIEU.-** C'est intéressant de mettre le pied dans cette démarche après la réflexion conduite, précisément dans le cadre de la réflexion globale d'aménagement qui a fait largement place à cette réflexion précisément pour que de plus en plus, nous rentrions dans le principe de financement des aménagements par les aménageurs et par des conventions appropriées, et celle-ci en est une. C'est donc intéressant à regarder, parce qu'il faudrait que nous puissions sans doute renouveler souvent ce genre d'opération.

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Très bien. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

**Commission n°07 : Proximité, santé, culture et sport**

Rapport n°20 - Fonds d'aide aux manifestations artistiques et culturelles -  
Deuxième session 2021 (subventions inférieures à 23 000 €)

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Vous savez que c'est important, surtout dans les temps que nous venons de traverser. Avez-vous des questions à poser ? Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°21 - Fonds d'investissement en matériel instrumental et pédagogique - 1<sup>e</sup> session  
d'attribution 2021

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°22 - CRR - Convention de partenariat  
avec le Centre de Linguistique Appliquée de l'Université de Franche-Comté

**M. JASSEY.-** C'est un partenariat intéressant, parce que nombreuses personnes d'origine asiatique prennent des cours au Conservatoire, et ces personnes, plutôt que d'aller au CLA pour travailler la langue, préfèrent travailler leurs instruments. Du coup, le CLA vient au CRR faire des cours et l'assiduité est bien meilleure. Une belle collaboration en résulte sans coût supplémentaire.

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Très bien. C'est bien lorsque nous avons différents acteurs de la culture qui travaillent ensemble. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°23 - Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne-Franche-Comté -  
Subvention 2021

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Avez-vous besoin d'informations complémentaires ? Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

**Commission n°08 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement**

Rapport n°24 - Versement d'une subvention à l'association Trivial'Compost.

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Souhaitez-vous des renseignements ? Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.